



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PP-29-1

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le premier projet de résolution suivant à sa séance du 2 juin 2025 :

Premier projet de résolution PP-29-1 modifiant certaines dispositions de la résolution CA21 20 0243 autorisant le déplacement du 8585, boul. LaSalle et la construction d'habitation unifamiliale.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 juin 2025, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le premier projet de résolution PP-29-1 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce projet vise à modifier certaines dispositions de la résolution CA21 20 0243 concernant le lotissement, l'implantation, les allées de circulation, le stationnement, l'architecture et l'aménagement paysager, et ce, malgré les dispositions prévues au Règlement de zonage n° 2098 et au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale durables n° LAS-0146 et au Règlement de lotissement n° 2100.

Ce premier projet de résolution est disponible pour consultation au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montréal.ca/lasalle.

DONNÉ À LASALLE, ce 17 juin 2025.

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement